

Subventions communautaires du Secrétariat aux aînés 2018

Le Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É. invite les organisations et les groupes communautaires qui cherchent à entreprendre des activités qui correspondent à ses champs d'action prioritaires à présenter une demande de financement.

Le Secrétariat compte plusieurs champs d'action prioritaires :

- **projets visant la promotion d'images positives du vieillissement et de la vie active;**
- **projets visant les collectivités-amies des aînés;**
- **projets de vieillissement chez soi de type *À la maison d'abord*;**
- **projets pour réduire l'isolement social.**

Qui peut présenter une demande?

Les organismes à but non lucratif, les coalitions communautaires, les réseaux, les gouvernements municipaux, les conseils de bande et les organismes autochtones de l'Î.-P.-É.

Pour obtenir un formulaire ou plus d'information, composez le 1-866-770-0588.

Veillez soumettre votre proposition au :

Secrétariat aux aînés

Ministère des Services communautaires et des Aînés

11, rue Kent, 2^e étage, immeuble Jones

C.P. 2000, Charlottetown, PE C1A 7N8

Télécopieur : 902-894-0242

Courriel : seniors@gov.pe.ca

La date limite pour présenter une demande est le 27 juillet 2018.